

**RENSEIGNEMENTS**

**Frais exigibles**

Les frais exigés sont de **865,76 \$** (frais d'administration + frais d'analyse, taxes incluses).

Ces frais sont payables par **chèque** ou par **mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances du Québec**.

Le formulaire rempli et signé, accompagné des documents exigés et du paiement des frais, doit être retourné à :

Centre de services du territoire public  
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau E-318  
Québec (Québec) G1H 6R1

Courriel : [droit.terre.publique@mern.gouv.qc.ca](mailto:droit.terre.publique@mern.gouv.qc.ca)

Téléphone : 1 844 282-8277 (sans frais)

**1. IDENTITÉ DU DEMANDEUR**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro

Rue

Bureau

\_\_\_\_\_

Ville

Province

Code postal

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Représenté(e) par : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

**2. LOCALISATION DU TERRAIN DEMANDÉ**

Région administrative : \_\_\_\_\_

MRC : \_\_\_\_\_

Municipalité : \_\_\_\_\_

Coordonnées géographiques : \_\_\_\_\_

**3. DOCUMENTS À JOINDRE**

- une identification de l'appel d'offres ou du programme d'achat d'électricité produite par des éoliennes pour lequel le projet d'implantation d'éoliennes est destiné, ainsi que la date de dépôt final des soumissions et celle prévue de l'annonce publique des projets retenus;
- le nom et les coordonnées de l'organisme qui a lancé l'appel d'offres ou le programme d'achat d'électricité produite par des éoliennes et, si applicable, du fournisseur d'électricité qui doit déposer une soumission à cet appel d'offres ainsi que la date projetée de mise en service des installations éoliennes;
- une description du projet comprenant, sans s'y restreindre :
  - un plan de localisation des terres du domaine de l'État visées sur une carte à une échelle de 1 : 20 000 ou plus et des fichiers de forme;
  - le nombre d'éoliennes projetées;
  - l'emplacement projeté des installations éoliennes;
  - le nombre de mégawatts (MW) projetés;
  - les superficies d'occupation du sol nécessaires à chaque éolienne et une justification de la superficie demandée;
  - l'emplacement projeté des voies d'accès aux installations éoliennes;
  - les marchés visés pour la vente de l'énergie produite;
  - un plan d'affaires du projet d'implantation des installations éoliennes;
  - une résolution désignant la personne autorisée à agir au nom de l'organisation;
  - tout autre document ou information démontrant ses répercussions du point de vue du développement durable, notamment quant aux aspects environnemental, social et économique (structure de l'entreprise et partenariat, plan de financement, délai de réalisation, retombées économiques à l'échelle locale et régionale, investissement, emplois temporaires et permanents par catégorie, impact sur le développement de la filière éolienne au Québec, impacts environnementaux, acceptation du projet par le milieu, etc.).

Le ministre peut exiger tout autre document ou renseignement jugé nécessaire pour l'étude de la demande.

**4. SIGNATURE**

Je déclare que tous les renseignements mentionnés ci-dessus sont exacts.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date